

MAIRIE DE FONTAINE-LES-RIBOUTS

DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON DE SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS

Fontaine-les-Ribouts,
Le 22 juillet 2025

Mesdames, Messieurs,

En 2019, la commune, par décision du conseil municipal, a acquis la parcelle cadastrée B344, jouxtant la mairie, dans l'objectif d'aménager un jardin, havre de paix et de repos en cœur de bourg en connexion avec le terrain situé à l'arrière de la mairie. Ce jardin mettra en valeur notre environnement et la biodiversité.

Après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires, les temps est venu de démarrer les travaux d'aménagement.



Les travaux vont débuter jeudi 24 juillet 2025. Ils se dérouleront du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 environ*, avec une pause méridienne d'une heure.

** horaires pouvant varier en fonction des conditions météo.*

Madame le Maire,
Emmanuelle BONHOMME

